

L'Europe et les églises

Table des matières

1	Introduction.....	1
2	La construction de l'Europe des Eglises	2
2.1	La Conférence des Eglises Européennes (KEK-CEC)	3
2.2	La participation des protestants européens.....	4
3	Dialogue avec les institutions européennes.....	4
4	Contributions et prises de parole des Eglises sur les débats européens.....	5
4.1	L'identité de l'Europe et ses valeurs	5
4.2	Le référendum sur le Traité Constitutionnel.....	6
4.3	Immigrations en Europe	7
4.4	La Turquie frappe aux portes de l'Europe.....	7
4.5	L'élargissement de l'Europe	7
4.6	L'Europe et la mondialisation	7
4.7	Le dossier de la Fédération protestante de France.....	8
4.8	Débat sur la démocratie européenne.....	8

1 Introduction

par François Scheer
Ambassadeur de France
Ancien Secrétaire Général du Quai d'Orsay
Ancien Ambassadeur auprès de l'Union européenne et de la République fédérale d'Allemagne (2006)

L'Europe ne va pas bien, la France non plus. Ce n'est pas pure coïncidence. Depuis 50 ans, la France vit au rythme de la construction européenne, et celle-ci doit beaucoup à la France. Il y a donc osmose. L'initiative de départ fut française, et d'année en année, les impulsions françaises n'ont pas peu compté dans la poursuite du projet. Chaque fois que la France a baissé les bras ou porté son regard ailleurs, l'Europe s'est figée, parfois enlisée. Le référendum du 29 mai 2005 est certainement le coup le plus rude que la France ait porté à cette Europe, au moment même où celle-ci, élargie à 25 Etats membres, avait plus que jamais besoin de pilotes dans le navire. Le résultat est là : le navire est incapable de regagner la haute mer, et le pilote français est incapable de monter à bord pour aider à tracer les grandes lignes de la prochaine campagne au long cours. Le pourrait-il au demeurant que ses compagnons de route ne l'entendraient pas : depuis l'an dernier, il n'est plus ni audible ni crédible.

Il ne servirait à rien de refaire l'histoire du 29 mai et de dresser l'inventaire des erreurs des uns et des autres dans cette faillite française.. Seules comptent désormais les réponses à apporter à deux questions : l'unité européenne a-t-elle encore un sens en ce début de 21^{ème} siècle, pour la France autant que pour l'ensemble des pays d'Europe ? Si oui, cette Europe a-t-elle encore besoin de la France pour aller de l'avant ?

A l'origine, les maîtres mots du chantier « unité » sont : paix et réconciliation. Pour les générations ayant connu l'épreuve d'une ou deux guerres mondiales, cela paraissait mission impossible. Le pari a été gagné, gagné au point que pour les jeunes générations, l'état de paix va de soi et que le chantier « unité » peut être clos afin que les énergies qui lui étaient consacrées soient affectées à d'autres chantiers, plus urgents. Soit, mais chaque pays européen a-t-il la capacité, dans le monde de 2006, de gérer seul ces chantiers qui se nomment plein emploi, compétitivité, innovation, formation, immigration, grande pauvreté, ségrégation, solidarité avec les pays du Sud, etc. etc. ? Le moment est-il bien choisi pour banaliser, sinon muséifier, l'idée européenne ?

Notons d'abord que dans le monde instable de l'après-guerre froide, la paix demeure une plante fragile. La guerre n'a pas épargné le sol européen (dans les Balkans), non plus que le terrorisme. Au surplus, à force de s'élargir, l'Union européenne est aujourd'hui au contact direct de régions troublées, où la paix n'est encore qu'une hypothèse parmi d'autres.

D'autre part, au-delà de la paix, l'unité a été pour l'Europe un facteur de croissance inégalé, qui a permis aux économies européennes de tenir le choc d'une compétitivité dont le champ est aujourd'hui mondial. Que cette croissance ait laissé dans son sillage inégalités, injustices, pauvreté, qui pèsent encore trop lourd dans la balance de la réussite européenne, est évident. Est-ce une raison pour suspendre l'expérience ?

Insidieusement, l'idée gagne que la mondialisation aurait eu raison de l'ambition européenne et qu'il n'y aurait désormais d'autre recours que le repli à l'abri des frontières ancestrales et la restitution aux gouvernements nationaux de la plénitude de leurs pouvoirs souverains.

De fait, la réalité est tout autre. Le monde de l'après-guerre froide n'est pas plus une planète libérée de toute entrave que lorsque s'affrontaient les deux blocs. Peu à peu se constituent un certain nombre de pôles de puissance (ce qui se passe actuellement en matière d'énergie est à cet égard hautement symbolique) qui, chacun, s'attachent à gérer à leur échelle les problèmes de sécurité et de croissance évoqués précédemment : l'Amérique du Nord, les grands pays émergents d'Asie, le Japon, la Russie. Face à ces poids lourds, aucun pays européen, la France pas plus que les autres, n'a de chance de s'imposer en partenaire crédible. Seule une Union Européenne qui aura resserré les rangs pourra soutenir la comparaison et défendre sur la scène mondiale les intérêts bien compris de ses membres.

Quant à savoir si l'Europe peut continuer sur sa lancée, ou plutôt se remettre en mouvement, sans la France, la lecture rapide d'une carte apporte la réponse : non, trois fois non, il n'y a pas d'Europe possible sans la France. Politiquement ou conceptuellement autant que géographiquement ou historiquement. La France qu'attendent ses partenaires ne peut plus cependant se borner à être une boîte à idées, comme elle le fut jadis, quitte à faire valoir son exception et à entretenir une constante ambiguïté sur les ressorts profonds de sa politique européenne. La France dont l'Europe a besoin doit certainement être ce qu'elle n'est plus depuis trop longtemps, inventive, persuasive, capable de penser le futur de l'Europe à l'horizon de plusieurs décennies, capable de trouver les mots pour convaincre chaque citoyen européen qu'il n'existe aucune alternative à la poursuite de l'aventure européenne. Dans le même temps, la France dont l'Europe a besoin, c'est un pays fort de son identité, mais également respectueux de celle des autres, et donc soucieux de partager avec eux cette réflexion sur le long terme et sur les voies nouvelles à dégager pour repartir de l'avant. Que la France s'associe avec quelques partenaires, dont bien entendu l'Allemagne, pour enclencher le mouvement est sans doute nécessaire, mais à condition – ce qu'elle a trop rarement fait jusque là – de nouer sans tarder le dialogue avec tous les membres de l'Union, grands et petits. La concertation prend du temps, mais c'est le prix à payer pour faire de l'Europe un véritable espace démocratique, et pour ne pas voir, une fois la machine lancée, s'accumuler les obstacles pour cause de malentendus ou de désaccords sur les buts à atteindre.

Le résultat du référendum du 29 mai 2005 n'a pas pu ne pas amener les partenaires de la France à s'interroger sur la réalité de l'engagement européen de notre pays. Dès lors, il ne serait pas concevable que l'Europe ne soit pas au cœur des débats qui animeront les campagnes électorales dont la France sera le théâtre d'ici à 2007. Jamais il n'a été autant nécessaire, puisque l'avenir du pays est en cause, que celles et ceux qui battront les estrades en ces occasions soient interpellés par leurs concitoyens sur leur vision de l'Europe.

2 La construction de l'Europe des Eglises

« Convaincus que les chrétiens doivent être à l'avant-garde de la réconciliation des peuples, l'Assemblée (du protestantisme français) salue l'effort pour la création d'une union européenne. Elle demande à tous les gouvernements de s'associer à l'union européenne, en acceptant une limitation de souveraineté nationale et invite les protestants de France à participer à la construction de l'Europe.»

Nancy, octobre 1950

Les peuples européens ont parfois - souvent ? - le sentiment que l'Union Européenne se résume à un ensemble d'institutions bruxelloise, luxembourgeoise ou strasbourgeoise. Ils peinent encore à ressentir la dimension citoyenne de l'Europe. Savent-ils (assez) qu'en ce domaine du « faire Europe » les Eglises chrétiennes se sont lancées il y a bien longtemps dans une aventure magnifique qui peut-être source ... d'inspiration.

2.1 La Conférence des Eglises Européennes (KEK-CEC)

La KEK (Conférence des Eglises Européennes) constitue la plus importante et la plus large communion d'Eglises au plan européen. Elle a été fondée en 1959 et rassemble quelques 127 Eglises de tradition orthodoxe, anglicane, protestante et vieille-catholique. Elle a des bureaux à Genève, Bruxelles et Strasbourg.

Au plan catholique, les Conférences épiscopales catholiques romaines d'Europe sont regroupées depuis 1968 au sein du Conseil des Conférences Episcopales d'Europe (CCEE).

Avant 1989, les Églises de l'Est n'ont jamais cessé d'appartenir respectivement à la KEK et au CCEE.

En 1978, la KEK et le CCEE inaugurent un cycle de rencontres triennales alternativement chez les catholiques et chez les protestants. Ce travail en commun, et les liens qui se créent, les conduisent à organiser en 1989 à Bâle, quelques mois avant la chute du Mur de Berlin, un événement œcuménique majeur, une « Pentecôte sur les bords du Rhin », selon les mots du cardinal Etchegaray.

Bâle 1989 : Pour la première fois, les Eglises de toute l'Europe se rassemblent pour regarder ensemble, en chrétiens d'Europe, leur héritage, les promesses et les défis auxquels ils sont conviés dans leur témoignage. Venus des 4 coins de l'Europe pour ce 1er RASSEMBLEMENT OECUMENIQUE EUROPEEN (ROE), des chrétiens de toutes les traditions s'engagent à agir en faveur d'un continent réconcilié avec lui-même, malgré le rideau de fer qui subsiste... :

- Le thème choisi pour ce 1er ROE : « Justice, Paix et Sauvegarde de la création ». Un thème toujours d'actualité en ce début de XXIe siècle.

- Les Églises de l'Est sont représentées au rassemblement. Le président de la KEK est alors le métropolite ALEXIS de Leningrad dont le discours d'accueil impressionne l'assistance : on sent quelques frémissements qui aboutiront, quelques mois plus tard, à la chute du mur de Berlin.

Graz 1997 : Les événements politiques de la fin de l'année 1989 sont suivis de situations de guerre qui déchirent l'ex-Yougoslavie alors que la liberté rendue aux Églises suscite des problèmes nouveaux entre les Églises orthodoxes et l'Église catholique romaine. La KEK et le CCEE choisissent alors pour thème du 2ème Rassemblement Oecuménique Européen : « la réconciliation, don de Dieu et source de Vie nouvelle » :

- L'engagement chrétien pour la réconciliation, don de Dieu et source de vie nouvelle

- Recommandations

- Message final

Strasbourg 2001 : « Dans l'esprit du message des deux premiers ROE, une CHARTE OECUMENIQUE est signée, qui incite toutes les Églises chrétiennes du continent à prendre part à la construction de l'Europe. Traduite en 31 langues, elle souligne leur responsabilité commune : « sur notre continent européen, de l'Atlantique à l'Oural, du Cap Nord à la Méditerranée, marqué plus que jamais par une pluralité culturelle, nous voulons, avec l'Évangile, nous engager pour la dignité de la personne humaine comme image de Dieu et, comme Églises, contribuer à la réconciliation des peuples et des cultures. »

A lire : l'exégèse de la Charta oecumenica, par le pasteur Gill Daudé, responsable du Service oecuménique de la Fédération protestante de France.

Sibiu 2007 : après Bâle et Graz, les chrétiens européens sont invités à cheminer ensemble après le troisième ROE : l'Assemblée européenne de Sibiu en 2007 :

- Le site du ROE3

- Un des thèmes d'études du ROE3 a porté sur la dimension politique du continent

2.2 La participation des protestants européens

La KEK-CEC, présidée depuis 2003 par le pasteur Jean-Arnold de Clermont, joue le premier rôle au plan du témoignage et du rassemblement des chrétiens d'Europe. Elle est l'arbre ... qui ne cache pas (!) la forêt des associations et des Eglises notamment protestantes, qui oeuvrent au plan européen. Notre dossier « LE PROTESTANTISME ET L'EUROPE », mis en ligne en octobre 2005, vous invitait à cheminer ... dans cette forêt ! Ce dossier a accompagné les célébrations du centenaire de la Fédération protestante de France, occasion pour la FPF de convier ses homologues européens à réfléchir ensemble à la place du protestantisme en Europe. Le colloque s'est conclu par la déclaration finale : POUR UN TMOIGNAGE PROTESTANT COMMUN EN EUROPE.

A lire aussi : Les protestants et la nouvelle Europe par Henri Tincq, en 1993...

Pratiquement toutes les Eglises protestantes d'Europe sont rassemblées au sein de la Communion d'Eglises Protestantes en Europe (CEPE) et autour d'un texte, la Concorde de Leuenberg de 1973, dont l'adoption signifiait la fin de la division ecclésiale de plus de 450 ans en Europe. La page Europe de la CEPE ainsi que le bulletin CEPE-Info-Europe de Bruxelles témoignent de l'intérêt que la CEPE porte aux destinées de l'Union Européenne.

3 Dialogue avec les institutions européennes

« La Théologie ne sert pas uniquement aux Eglises et aux communautés chrétiennes : elle contribue aux débats politiques et de société en aidant nos contemporains à comprendre la nature humaine et la création. »

Les Eglises d'Europe ont un lieu pour faire entendre leurs voix auprès des instances politiques européennes : Il s'agit de la « COMMISSION EGLISE ET SOCIÉTÉ » de la Conférence d'Eglises européennes (KEK-CEC) (pour information Le Conseil de l'Europe coopère avec les ONG dont quatre cents, à peu près, sont dotées d'un statut consultatif) :

- Pour une Europe fondée sur des valeurs partagées et une espérance commune : Lettre ouverte des responsables d'Eglises aux dirigeants politiques en Europe, 13 décembre 2006
- Allocution du Pasteur Jean-Arnold de Clermont, président de la Conférence des Eglises européennes, président de la Fédération protestante de France, à Bruxelles, mardi 30 mai 2006
- Les Églises et l'union : un dialogue en évolution, par Mgr Treanor, Secrétaire général de la COMECE, 2004
- La COMECE et la KEK : des actions en commun par le pasteur Richard Fischer, de la commission Eglise et Société de la KEK, 2004
- Le témoignage de James Barnett, ancien représentant de l'Archevêché de Canterbury, 2004
- Rencontre à Bruxelles entre les membres de la KEK et les institutions européennes : un point de vue italien, 2003
- Le rôle de la Commission du point de vue de la commission européenne, par Jacques Santer, 1998, au moment de la création de la Commission « Eglise et Société » de la KEK. : « Les Eglises et leurs organisations sont, dans de nombreux domaines, les partenaires privilégiés de la Commission européenne, dès lors qu'il s'agit d'élaborer et de transposer les politiques et les projets de l'Union au niveau des citoyens. Je pense ici notamment à l'importante contribution des Eglises dans le domaine social ou en matière d'aide au développement »

Le travail d'« Eglise et Société » de la KEK permet de faire connaître les points de vue des Eglises dans des domaines tels que l'intégration européenne, la sécurité globale, les questions relatives à l'environnement et la société, les droits de la personne humaine et la liberté religieuse, les femmes dans la société, la science et la technologie, la religion et les conflits, comme en témoigne son excellent RAPPORT ANNUEL (.pdf et en anglais) divisés en six contributions (+ annexes) :

- Prologue : Le projet européen semble bégayer. Une vision commune de l'Europe serait en train de s'effacer ?
- La mondialisation : un défi pour les Eglises
- Fin de vie, recherche sur cellules embryonnaires, questions éthiques au sein des institutions européennes
- Le modèle social européen dépassé ?
- Ouvertes, transparentes, et régulières : les relations avec les institutions politiques européennes
- Pour une Europe durable

4 Contributions et prises de parole des Eglises sur les débats européens

60ème Anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe
KEK, 10 avril 2005

« (...) nous devons insister sur le fait que les institutions ne réaliseront les objectifs qu'elles se sont fixés que si elles s'engagent réellement à mettre en œuvre les idéaux ayant présidé à leur création et que, à la lumière de ces idéaux, les peuples d'Europe demandent des comptes à la fois à leur gouvernement et à leurs institutions.

L'Europe a besoin d'un mouvement en faveur de la paix, de la dignité humaine, de la solidarité et de la justice »

4.1 L'identité de l'Europe et ses valeurs

Les fondements culturels de l'Europe : le judaïsme – et le christianisme qui le prolonge –, la raison grec, le droit romain ...

Le Débat dans Réforme en mars 2003 : Constitution européenne. L'Europe en quête de son identité - Les propositions des Eglises.

« L'allusion à une référence religieuse dans le texte du préambule de la Constitution de l'Europe ravive les réflexes d'un laïcisme exacerbé dont les Français ont le secret. L'ignorance volontaire du fait religieux peut mener à l'occultation d'une mémoire pourtant nécessaire à toute projection dans le futur. »

Pour une Europe spirituelle : « Chacun peut, au nom de ses convictions laïques ou religieuses, vouloir contribuer à une Europe qui ait un sens, (...), dans et pour une culture des différences, y compris religieuses, vécues comme un enrichissement mutuel. C'est peut-être dans ce sens que l'on peut parler d'une Europe spirituelle, à condition d'accepter qu'« aucune époque, aucun pays et à plus forte raison aucun groupe ni aucun individu ne peut se dire dépositaire de l'esprit européen. Seul compte l'élan de liberté qui, en s'émancipant de la contrainte des habitudes, renouvelle la donne et ouvre le chemin de la renaissance. Née d'un geste de rupture, la culture européenne n'appartient qu'à ceux qui osent la réinventer. »

Le protestantisme et l'Europe : une contribution du professeur Rudolf von Thadden :

« La querelle sur le port du voile islamique a relancé l'intérêt pour « le fait religieux » en Europe, l'usage inflationniste du terme « religion » dans des domaines où il n'a rien à faire entretenant la confusion. Aussi l'auteur considère-t-il que le protestantisme, fort de son histoire, contribuerait utilement à la discussion en proposant des concepts plus pertinents, et en adoptant, dans le débat sur la laïcité, une position originale qui n'abandonne pas le terrain aux catholiques et aux athées. Enfin il plaide pour un protestantisme accordé au monde moderne, qui fasse pénétrer dans la pensée chrétienne une conception positive de la sécularisation. »

Et Dieu dans tout ça ? Dieu dans le préambule de la Constitution Européenne ... retour sur d'après débats, par le théologien Jean-François Zorn :

(...) l'inscription de cette référence comme un héritage (...) relève de la mémoire historique à condition que cette mémoire reste vive c'est-à-dire qu'elle soit susceptible d'inspirer le présent. Mais comment ? Mise entre les mains des politiques, cette référence peut devenir une arme de guerre et cela ne serait pas tolérable. (...). Serait-ce alors aux Eglises de rappeler, le moment venu, aux États l'aspect religieux de leur identité ? Mais pourquoi faire : justifier une politique ? On voit bien toute l'ambiguïté de la procédure. Restent deux pistes ouvertes par Mgr Homeyer : celle du rappel du droit de croire de tous les citoyens européens (...) et celle du rappel des limites et de la non absolutité du pouvoir d'État. (...).

A lire aussi :

- La Fédération protestante de France préférerait la mention explicite des religions dans le projet de "Préambule" de la Convention européenne, 15 juin 2003
- La Fédération Protestante de France s'est étonné du retrait de la mention "héritage religieux", octobre 2000

A la recherche d'une vie bonne, par le pasteur Christian Kempf : (...) les valeurs, à en croire le philosophe moderne Paul Ricoeur, on n'en parle pas dans la vie courante : elles ont le statut d'« oublié », elles sont perceptibles dans l'après, et au plus tôt au moment même où elles agissent en nous, dans nos pensées, nos paroles et nos actes. Dans nos décisions. Ces valeurs, assez fortes pour être du côté du « bon » et du « juste », ont trait à ce que Ricoeur appelle la visée éthique, « visée de la vie bonne avec et pour les autres dans des institutions justes »

4.2 Le référendum sur le Traité Constitutionnel

Le 13 avril 2006 le journal Réforme titrait « Les protestants français, champions de l'idée européenne », suite au sondage CSA – La Croix – Réforme sur les protestants français ; Et le sociologue Jean-Paul Willaime de commenter : « Si la France était protestante, le « oui » l'aurait emporté au référendum sur le projet de Constitution de l'Union européenne : 54 % des proches du protestantisme ont voté « oui » le 29 mai 2005 »...

... alors que les Eglises s'étaient prononcées clairement pour le « OUI » au traité constitutionnel :

- Traité constitutionnel européen : un appel à la participation des citoyens, KEK, 10 juin 2005
- Au lendemain du référendum sur le traité constitutionnel pour l'Europe, message du pasteur Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France, FPF, 30 mai 2005
- Entretien avec Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France, au lendemain du rejet du Traité constitutionnel (La Croix du 30 mai 2005) : « Plaidons pour une Europe ouverte ».
- Les Eglises en faveur de la Constitution Européenne, 26 mai 2005
- La Constitution européenne d'un point de vue protestant, Communion d'Eglises protestantes en Europe, mai 2005 :
« D'un point de vue protestant le Traité de la Constitution – malgré quelques points de critique – représente une base considérablement améliorée pour la cohabitation des personnes et des Etats en Europe. C'est pourquoi nous sommes en faveur de la ratification du Traité établissant une Constitution européenne. »
- Le défi de l'Europe : la paix, la justice et le bien-être pour tous, Déclaration du Conseil d'Eglises Chrétiennes en France, 29 mars 2005
- Par le pasteur Guy Bottinelli, de la Mission populaire évangélique de France :
 - 1998 : Prédication pour l'Europe : au départ il y a la peur...
 - 1991 : L'Europe sociale à faire : « On est donc amené à penser le social comme une réalité autonome, qui établit un certain rapport de force avec l'économique, pour dé-fendre d'autres valeurs telles que la convivialité, la solidarité, le refus des exclusions, de telle sorte qu'il influence à son tour l'économie. Il faut donc en quelque sorte, inverser la courroie de transmission à un moment donné, pour que le social entraîne à son tour une nouvelle économie. C'est à cette interaction qu'il faut être attentif. »
- Europe : Le texte le plus avancé dans le monde moderne par Catherine Lalumière

4.3 Immigrations en Europe

La Commission des Eglises auprès des Migrants en Europe - CCME travaille sur les questions de migrations et d'accueil de l'Étranger.

Lecture chaudement recommandée du dossier de UNITE DES CHRETIENS, n° 143, Juillet 2006 : Les migrations en Europe : un défi pour les Eglises

4.4 La Turquie frappe aux portes de l'Europe

Suite aux meurtres de chrétiens, les Eglises européennes demandent au gouvernement français d'être ferme avec la Turquie :

Au nom de la Conférence des Eglises européennes qu'il préside jusqu'en 2009, le pasteur Jean-Arnold de Clermont a écrit, le 27 avril, au Président de la République Jacques Chirac pour demander « que le gouvernement français exprime, avec la plus grande fermeté, au gouvernement turc sa condamnation de tels actes et qu'il lui demande d'adopter une attitude nouvelle envers les minorités religieuses qui, jusqu'à ce jour, ne bénéficient pas d'un statut juridique assurant leur liberté ».

Le Présidium de la Conférence des Eglises européennes (KEK), réuni à Cartigny, près de Genève, du 23 au 25 avril dernier, avait condamné le meurtre récent de trois chrétiens à Malatya (Turquie), et exhorté le gouvernement turc à « adopter une nouvelle attitude envers les minorités religieuses » et a demandé aux musulmans, aux chrétiens et à tous les croyants d'Europe de « rejeter l'exploitation de la religion à des fins politiques et de bâtir ensemble des ponts de paix et de dialogue entre tous les peuples et cultures ».

Relations entre l'Union européenne et la Turquie : Déclaration de la Conférence des Eglises Européennes en octobre 2004 : « La question des relations entre l'Union européenne et la Turquie est d'une importance capitale pour l'Union. (...) Après avoir mené une large consultation au sein des Eglises membres de la KEK, nous déclarons que, pour les Eglises européennes, la question des différences religieuses ne constitue pas un obstacle (...) à l'éventuelle adhésion de la Turquie à l'Union. (...) n'est pas une question de différences religieuses. (...) l'entrée de la Turquie dans l'Union (...) pourrait constituer la pierre d'angle d'un pont entre les mondes chrétien et musulman. »

La Réponse du Président de la Fédération protestante de France au directeur de la Commission Eglise et Société de la KEK à propos de la Turquie, 22 juin 2004 : « Nous voulons souligner la nécessaire réconciliation des mémoires sans laquelle l'adhésion de la Turquie serait plus dangereuse pour l'unité européenne que profitable. (...) la reconnaissance du génocide arménien nous semble un préalable évident.

Comme Eglises nous devons nous faire l'écho des demandes des minorités religieuses qui continuent de voir nier leurs droits. (...) la liberté religieuse doit être pleinement garantie, avant toute possible négociation sur l'adhésion de la Turquie.

4.5 L'élargissement de l'Europe

L'élargissement de l'Union européenne est salué par les Eglises, 3 mai 2004 : « Des représentant-e-s de différentes Eglises de toute l'Europe ont adopté une "Déclaration à l'occasion de l'élargissement de l'UE", le 1er mai 2004, exprimant leur "joie et gratitude envers Dieu pour la réalisation de l'élargissement de l'Union européenne (UE) à 10 nouveaux pays". »

Déclaration à l'occasion de l'élargissement de l'UE, Commission Eglise et Société, 1er mai 2004 : « La création de l'Union élargie, même si elle représente un moment important de l'histoire de l'Europe moderne, doit être considérée comme s'inscrivant dans un processus inachevé. Les préoccupations et responsabilités de l'UE doivent dépasser son propre cadre politique afin d'établir de bonnes relations avec les pays situés hors de ses frontières. L'objectif global doit être l'amélioration de la vie de tous, sur l'ensemble de notre continent et au-delà. »

4.6 L'Europe et la mondialisation

Les Eglises d'Europe vivent leur foi dans la mondialisation, Commission Eglise et Société de la Conférence des Eglises européennes : positions et analyses en vue de l'Assemblée du Conseil Œcuménique de Eglises à Porto Alegre et au-delà.

Lire aussi : L'Europe, la mondialisation et les chrétiens : nous et les autres !!! Par Gabriel Nissim

4.7 Le dossier de la Fédération protestante de France

Contribution aux débats sur l'avenir de l'Europe : Dossier réalisé par la Commission Eglise et Société, de la Fédération protestante de France, au début de l'année 2003 à l'attention des Eglises et des associations membres de la FPF :

« N'oublions jamais que l'Europe unie est une aventure totalement contre nature, elle ne va pas de soi, elle n'est pas un mouvement irréversible.

Ceci doit être présent dans nos esprits, en toutes occasions. »

François Scheer, président de la commission Eglise et Société de la FPF

4.8 Débat sur la démocratie européenne

L'Union européenne nous concerne tous : appel à voter aux élections européennes, 24 mai, Conseil d'Eglises Chrétiennes en France, 24 mai 2004

« Il y aurait quelque inconséquence à dénoncer le manque de démocratie et la technocratie des institutions européennes, et à s'abstenir de participer à cette consultation électorale. »

En 1999, la Fédération protestante de France réfléchissait à la légitimité des institutions européennes : (...) Faire le pari que les institutions européennes, détentrices de la souveraineté, acquerront alors une nécessaire légitimité démocratique.

oOo